

Burundi : plus de 50.000 réfugiés rapatriés depuis l'éclatement de la crise

ARIB News, 25/07/2016 à 10h00 Source Xinhua Plus de 50.000 Burundais réfugiés dans les pays limitrophes depuis l'éclatement d'une nouvelle crise politico-sécuritaire au Burundi fin avril 2015, se sont déjà rapatriés volontairement, a indiqué Pascal Barandagiye, ministre burundais de l'Intérieur et de la Formation Patriotique. Lors d'un point de presse lundi à Bujumbura en marge d'un mot liminaire consacré à la présentation des réalisations de son ministère, M. Barandagiye a souligné qu'à l'actif de ce résultat, se trouve en amont des campagnes de sensibilisation animées par les autorités gouvernementales burundaises en direction de cette population-cible.

"C'est une grande réussite, beaucoup de réfugiés ont répondu à l'appel lancé par les autorités burundaises. Même d'autres voudraient rentrer ; mais malheureusement, pour ceux qui se trouvent du côté du Rwanda, les autorités de ce pays les empêchent de rentrer volontairement. Car, ceux qui tentent de se rapatrier, doivent se cacher au risque d'encourir une pression assez sévère", a expliqué le ministre Barandagiye. En revanche, a-t-il nuancé, la plupart des réfugiés qui se rapatrient volontairement, proviennent de la Tanzanie, qui ne dresse aucun obstacle pour bloquer tout réfugié désireux de se rapatrier au Burundi. "Pour la question relative aux statistiques des réfugiés qui ne se sont pas encore rapatriés, honnêtement je n'ai pas de chiffres exacts. Toutefois, comme maintenant mon ministère vient d'être doté d'une nouvelle direction générale en charge des réfugiés et de l'insertion des rapatriés, nous envisageons organiser des missions dans la sous-région, surtout en Tanzanie, pour dresser un état des lieux sur les effectifs des réfugiés burundais dans ce pays", a-t-il précisé. Sur cette question des statistiques concernant les réfugiés burundais, il ajouta, le Burundi est en contact avec la mission résidente du Haut Commissariat des Réfugiés (HCR). Toutefois, a-t-il fait remarquer, le HCR ne dispose que des chiffres provisoires sur l'effectif des réfugiés burundais encore présents dans les pays limitrophes (RD-Congo, Rwanda et Tanzanie). Le ministre Barandagiye en a profité pour annoncer que les autorités burundaises envisagent saisir le HCR pour réactiver la tripartite regroupant lui-même, le pays hôte des réfugiés et le pays d'origine, en vue d'accroître le mouvement de retour des réfugiés burundais se trouvant dans les pays limitrophes. La résolution de la problématique du nouveau phénomène des réfugiés burundais, fait partie des thématiques du dialogue inter-burundais en cours depuis 15 mois, en vue d'essayer de trouver une issue pacifique à la nouvelle crise. La récente action en la matière est celle du dernier round du dialogue inter-burundais organisé du 12 au 14 juillet courant sous l'égide de la facilitation de l'ancien chef d'Etat tanzanien, Benjamin Mkapa, agissant sous le mandat de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). A ce jour, la CAE regroupe six Etats, à savoir le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda, le Burundi et le Soudan du Sud.